



MAGAZINE

D E C H A M P S - S U R - M A R N E

JANVIER 2026 • NUMÉRO 259



Meilleurs vœux page 5

ACTUALITÉS

À propos de
l'éclairage public

URBANISME

Aménagements
autour de l'école
Paul Langevin

RETOUR EN IMAGES

Champs à l'heure
d'hiver

DOSSIER

Diversifier
les commerces

INSTANTS RÉCENTS



Le 22 janvier, Madame le Maire a rencontré le directeur de l'association La Brèche afin de définir les modalités d'intervention d'éducateurs spécialisés sur la commune de Champs-sur-Marne. Cette démarche s'inscrit en complément des actions municipales existantes et vise à mieux appréhender les problématiques socio-économiques et d'insertion rencontrées par certains jeunes du territoire.



En janvier, les CM2 et les CE2/CM2 de l'école Pablo Picasso étaient en «classe découverte» ski à Sollières en Savoie.



Le traditionnel banquet des anciens s'est tenu le 15 janvier à la salle Jacques Brel, dont la réouverture a été célébrée en septembre dernier. Un beau repas apprécié par les 400 convives présents.

INSTANTS RÉCENTS 2

ÉDITO 5

ACTUALITÉS

À propos de l'éclairage public 4

En février et mars dans votre ville 15

URBANISME

Aménagements autour de l'école
Paul Langevin 6

TRANSPORTS/TRAVAUX 7

Transports : le nouveau réseau
de bus en questions

Travaux : équipements sportifs

RETOUR EN IMAGES

Champs à l'heure d'hiver 8/11



DOSSIER

Diversifier les commerces 12/14

SOLIDARITÉ

Une ville solidaire en action 16

TRIBUNES POLITIQUES 17

INFOS PRATIQUES 18/19

CHAMPS-SUR-MARNE MAGAZINE
JANVIER 2026 • NUMÉRO 259

Directeur de la publication : Maud Tallet

Rédaction/Conception/Photos/Illustrations :
Service municipal Communication
Collection privée - Adobe Stock

Impression :
Espace Graphic
3, rue Montchavant
77250 Écuelles

Distribution :
Le Diffuseur

Service municipal Communication :
Tél. 01 64 73 48 38
Mail : communication@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr

À PROPOS DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Champs-sur-Marne connaît sur son territoire des problématiques d'éclairage. Pour y remédier, la ville a entrepris des travaux de modernisation depuis plusieurs années. La dernière étape est le raccordement du réseau par Enedis qui a pris du retard.

Les fréquentes pannes d'éclairage public sont principalement liées au vieillissement du réseau d'alimentation électrique en haute tension (HTA), héritage de la création de la ville nouvelle il y a plus de 40 ans.

Face à ce constat, la collectivité a engagé un vaste programme pluriannuel de modernisation de l'éclairage public depuis 2015 en renouvelant les lanternes existantes par du matériel à Led plus performant et moins énergivore pour faciliter la mutation du réseau d'alimentation HTA (5 500V) en réseau basse tension (BT) (220V) dont la technologie est plus fiable et plus simple à maintenir. En effet le travail sur basse tension permet des interventions plus rapides alors que celles sur le réseau haute tension nécessitent des mesures particulières de prévention et des personnels ayant des qualifications et habilitations plus spécifiques.

En 2025, la commune a procédé à la dernière phase de ce projet en réalisant l'ensemble des travaux de pose des 23 armoires d'alimentation électrique (BT) tout en demandant le raccordement électrique de ces armoires le 14 mai 2025 à Enedis, gestionnaire du réseau de distribution électrique.

Bien que l'entreprise Enedis se soit engagée à une mise en service de ces armoires avant la fin 2025, certaines d'entre



elles n'ont pas été alimentées à temps. La privatisation du secteur électrique a eu pour conséquence la séparation entre le transporteur d'électricité (RTE), le distributeur (Enedis) et les fournisseurs, qui travaillent eux-mêmes avec de multiples sous-traitants. Cette situation complexifie la coordination des différents acteurs qui était plus simple quand EDF était l'unique interlocuteur.

Ceci a empêché la ville de basculer l'alimentation des luminaires des zones concernées comme prévu. Ces interventions d'Enedis sont enfin en cours depuis janvier, ce qui permettra à la collectivité de finaliser la mutation du réseau d'alimentation en basse tension dans les prochaines semaines sur l'ensemble de la ville.

MEILLEURS VŒUX

À l'aube de cette nouvelle année, en mon nom et celui de la Municipalité, j'adresse à chacune et chacun d'entre vous mes vœux de bonheur, de santé et de paix.

L'année 2025 s'est achevée dans un climat de tension, où de multiples inquiétudes sociales et géopolitiques soulignent l'impasse générale.

En France, dans un contexte d'instabilité entretenue par le président de la République, depuis la décision de dissolution de l'assemblée nationale en 2023 et la poursuite d'une politique destructrice de notre modèle social, avec l'épuisement de l'humain et de la nature, le premier ministre, Sébastien Lecornu, a échoué à faire adopter un budget pour 2026, restant sourd à la soif de justice sociale et fiscale qui s'exprime largement dans le pays.

Face aux vents mauvais, face à une extrême droite qui prospère sur les renoncements, avec des luttes sociales et écologiques contre les plans de licenciements et de désindustrialisation, contre la casse de l'hôpital et de l'école, avec une jeunesse mobilisée pour le climat et la paix, l'année 2025 aura aussi été celle de la dénonciation du scandale des 211 milliards d'euros d'aides publiques versées aux entreprises sans contrôle pour la transparence et les conditionnalités. Le remboursement du groupe Michelin est à ce titre, un acte salubre ouvrant une brèche dans le mur de l'impunité des puissants .

2026 devra être une année d'exigences citoyennes sur ce qui est fait de l'argent public.

Les collectivités sont, mises sous le signe de l'austérité et ne savent pas encore à quelles mesures, elles vont être soumises. La résistance sera nécessaire, habitants et élus pour le maintien d'un bon niveau de services de proximité.

Sur le plan international, 2025 demeurera marquée par la poursuite de conflits et l'idéologie mortifère de la guerre, de l'Ukraine au Proche Orient doublée d'une course aux armements qui nourrit l'insécurité mondiale.

Le droit international est maintenant piétiné jusqu'à l'enlèvement du chef d'état du Venezuela par l'armée étasunienne et ses commandos spéciaux rompus à la déstabilisation de pays, depuis des décennies, comme au Chili et bien d'autres états de par le monde.

Esperons que 2026 voit la raison l'emporter pour la paix et la fraternité.



Maud Tallet
Maire de Champs-sur-Marne

AMÉNAGEMENTS AUTOUR DE L'ÉCOLE PAUL LANGEVIN

Dans le quartier du Nesles en pleine transformation, la ville adapte son offre d'équipements municipaux autour du groupe scolaire Paul Langevin.

URBANISATION DU QUARTIER

Le visage de Champs-sur-Marne évolue, notamment avec la future gare Noisy-Champs du Grand Paris Express et les obligations dictées par l'Etat sur la construction de logements à proximité. Ces programmes d'urbanisation vont se poursuivre. Ainsi entre 2020 et 2030, le quartier du Nesles compte 800 logements supplémentaires.

Pour les Campésiens déjà installés dans le quartier et pour les prochains arrivants, la ville rénove et se dote d'équipements destinés à accompagner les programmes d'urbanisation. Avec pour objectif de poursuivre l'amélioration du service public. La réfection complète du groupe scolaire Paul Langevin et la construction d'un nouvel équipement dédié à l'Enfance et à la Petite enfance marquent une étape majeure du projet de développement urbain sur la ville.

RÉNOVATION DU GROUPE SCOLAIRE PAUL LANGEVIN



La rénovation de l'école Paul Langevin va permettre d'améliorer le confort des élèves et des équipes pédagogiques tout en réduisant l'empreinte environnementale du bâtiment. Une isolation renforcée, le changement des huisseries, la modernisation des systèmes de chauffage et de ventilation permettront à l'établissement de répondre aux exigences actuelles en matière de performance énergétique. Au-delà des aspects techniques, et avec les travaux effectués ces dernières années (remises en peinture, reprise de la partie restauration, etc..) cette réfection offrira un cadre d'apprentissage agréable pour les enfants.

Cette opération, qui prendra fin à l'été 2026, s'inscrit dans un projet pluriannuel de reprise énergétique des équipements municipaux. **Coût des travaux : plus de 3 millions d'euros**

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT AU SERVICE DE L'ENFANCE ET DE LA PETITE ENFANCE



La construction d'un équipement dédié à l'Enfance et à la Petite enfance démarrera ensuite pour une ouverture à l'horizon 2028 et viendra compléter les équipements publics du quartier. Une crèche et un accueil de loisirs vont être conçus pour favoriser le bien-être et la sécurité des plus jeunes. Implanté à proximité immédiate de l'école Paul Langevin et intégré à l'environnement verdoyant, cet équipement renforcera la cohérence du parcours éducatif et facilitera le quotidien des familles, en regroupant des services essentiels dans un même périmètre. **Estimation du coût de l'équipement : plus de 7 millions d'euros**

Ces réalisations répondent à la fois aux enjeux de transition énergétique, aux besoins croissants des familles et aux ambitions d'aménagement durable du territoire. Elles traduisent un engagement fort en faveur de l'éducation, de la qualité de vie et de l'attractivité du quartier et de la ville.

TRANSPORTS : LE NOUVEAU RÉSEAU DE BUS EN QUESTIONS

Depuis le 1^{er} novembre, dans le cadre de l'ouverture obligatoire à la concurrence des transports en commun en Île-de-France, l'exploitation des lignes de bus sur le territoire a été attribué à Keolis. Contrairement à un argument souvent avancé, la privatisation n'apporte pas d'amélioration de la qualité de service.

Dans un courrier adressé le 18 décembre à Valérie Péresse, présidente d'Île-de-France Mobilités, Maud Tallet, maire de Champs-sur-Marne, fait part d'observations sur le nouveau réseau et des inquiétudes des habitants.

LES PRINCIPAUX POINTS D'ALERTE CONCERNANT CE RÉSEAU DÉPLOYÉ À L'ÉTÉ 2026 SONT :

⇒ « la future ligne 313 (ligne 213 actuelle scindée en deux nouvelles lignes) aura une fréquence divisée par deux aux heures creuses avec un passage de 15 à 30 minutes. Les habitants des quartiers de Pablo Picasso et de la Fontaine aux Coulons auront donc plus de difficultés à se déplacer et notamment pour accéder à la gare du RER A et du Grand Paris Express » ;

- ⇒ « la ligne 312 ne proposera toujours pas de desserte le dimanche et un lissage sera effectué à l'heure de pointe du matin (passage toutes les 15 mn au lieu de 12 mn). Cette baisse n'est pas justifiée au regard de la forte fréquentation » ;
- ⇒ « la ligne 100 express sera supprimée lors de la mise en service de la ligne 15 sud du Grand Paris Express en avril 2027. Or, cette ligne constitue la seule liaison directe pour les habitants du centre-ville qui souhaitent se rendre à la gare ».

La lettre insiste ainsi sur le fait que les campésiens rencontreront davantage de difficulté pour se rendre à la gare en transports en commun que des habitants de communes plus éloignées, situation inacceptable et incompréhensible, d'autant que l'offre de stationnement à proximité va être diminuée.

TRAVAUX : ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

5 AIRES DE FITNESS terminées, ou très prochainement, sur l'ensemble de la commune :

- au stade de la Fontaine aux Coulons (photo),
- avenue des Pyramides,
- allée Claude Monet,
- boulevard Copernic,
- gymnase Jean Jaurès.

Le coût global des travaux est de 200 000 € TTC.



LE TERRAIN DE PROXIMITÉ DU NESLES, en cours de réaménagement, proposera à terme : deux terrains de basket, un de hand/foot, un revêtement en enrobé, une aire d'escalade, une aire de musculation, 2 couloirs de course autour du plateau de football/basket. Ces aménagements, décidés après une large concertation avec les écoles, le collège et le lycée, visent à permettre la diversification des activités physiques (sports collectifs, motricité, escalade, entraînement fonctionnel) tout en garantissant la sécurité, la durabilité et la simplicité d'entretien des équipements.

Coût : 500 000 € TTC.



CHAMPS À L'HEURE D'HIVER



La patinoire écologique

Chaque année, Champs d'hiver pose ses patins pendant les vacances scolaires sur le parvis de l'hôtel de Ville. Nouveauté pour cette édition, la patinoire était couverte ! Ainsi, peu importe la météo, chacun pouvait chausser les patins prêtés par la ville et se lancer sur la piste de patinage en glace artificielle (alternative sans eau respectueuse de l'environnement). On a compté 1 940 patineurs pendant ces deux semaines !



La féerie de la patinoire a continué jusqu'au **4 janvier**. L'occasion de savourer des galettes des rois, de créer des cartes de vœux avec photos et d'assister au concert des « Chrismettes ».

Un concours de galettes a également eu lieu, avec les boulangeries campésiennes : **Paradis des Gourmands** (avenue Jean Jaurès), arrivée 1^{ère} ; **Aux délices du Château** (rue de Paris), arrivée 2^e et **Maison Haudrechy** (avenue André-Marie Ampère), arrivée 3^e. Merci et bravo à elles.



Culture et vous

L'orchestre d'Harmonie et le Brass band de Champs-sur-Marne dirigés par Richard Long et composés de 80 musiciens ont régalé le public de l'auditorium de la salle Jacques Brel **dimanche 7 décembre**.

À la MICRO-FOLIE **en décembre et janvier** s'est tenue une exposition des travaux artistiques des enfants ayant participé aux ateliers du 1^{er} trimestre du musée numérique.



Fêtes des petits

Beaucoup de joie et d'émerveillement pour les petits Campésiens ! La fête de fin d'année des structures petite enfance de la ville s'est tenue **en décembre** à la salle Jean Effel. Petits et grands ont participé au concert participatif, chanté, dansé..., en attendant le Père Noël.



Ville solidaire

Samedi 13 décembre s'est déroulé le Noël solidaire à l'Écolieu. Les habitants présents ont laissé cours à leur créativité en réalisant des cartes de vœux et des jouets. Sans oublier la dégustation de la soupe.



Dimanche 14, c'était un autre moment de partage avec le Noël de la Solidarité à la salle Jacques Brel, devant un spectacle de la compagnie Moustico.



RETOUR EN IMAGES

Bienvenue dans la majorité

Vendredi 19 décembre, la municipalité a invité les jeunes campésiens venant d'avoir 18 ans dans l'année à fêter leur passage à l'âge majeur. Cette étape marque l'entrée des jeunes dans la citoyenneté, leur permettant d'exercer leur droit de vote, mais aussi leur nécessaire implication dans des actions collectives et leur parcours personnel. L'occasion aussi de présenter aux jeunes majeurs le C@P (Champs Accompagnement Projet) et les dispositifs mis en place par la municipalité pour la jeunesse.



Ouverture d'un lieu d'accueil enfants-parents

Le LAEP du quartier Picasso a ouvert **le 5 janvier 2026**. Espace de jeux accessible à tous les enfants de 0 à 4 ans, accompagnés d'un adulte ayant un lien de parenté avec eux, cette structure municipale est un lieu d'écoute, de rencontres et d'échanges, de manière anonyme, gratuite et sans inscription. Les futurs parents sont également bienvenus.

Lieu d'accueil enfants-parents « Parents'Diz »

14 allée Marc Chagall, 01 64 68 74 07

- Lundi de 9h à 12h • Mardi de 14h à 17h •
- Jeudi de 9h à 12h • Vendredi de 9h à 12h •



IL NEIGE !

Gros épisodes neigeux les 5, 6 et 7 janvier ! Les équipes municipales ont été mobilisées pour des actions de salage et de déneigement sur tout le territoire de la commune (axes secondaires). Le département et la Communauté d'agglomération interviennent sur les axes principaux. Néanmoins, chaque riverain reste responsable de l'entretien de son pas de porte notamment pour éviter les chutes (code civil).



ACTIONS CITOYENNES DE PRÉVENTION

PLUSIEURS INITIATIVES ONT MARQUÉ CET HIVER DU CÔTÉ DE LA PRÉVENTION JEUNESSE.

Le 6 décembre, un ciné-débat autour du film « La Haine » a réuni environ 40 participants (jeunes, parents, seniors et professionnels dont une éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse). L'association Campésiens Debout et Solidaires s'est aussi impliquée pour mobiliser les familles et offrir un repas partagé. Le débat a porté sur les inégalités sociales, la relation aux institutions et les trajectoires des jeunes, opposant un ressenti de stigmatisation à des messages d'ouverture, d'engagement et de responsabilisation. Les adultes ont pris la parole pour transmettre des messages d'encouragement aux jeunes, soulignant l'importance de l'accompagnement, d'une communication bienveillante et de modèles inspirants. Les participants ont unanimement reconnu l'intérêt de renforcer une communauté éducative élargie.



Le 13 décembre au relais jeunesse Pablo Picasso, une quinzaine de jeunes a assisté à un atelier pédagogique portant sur les relations entre jeunes et institutions. L'atelier s'est articulé autour d'un quiz et un jeu de motricité abordant les pouvoirs de police du Maire, les droits et devoirs du citoyen. Un jeu de rôle s'est aussi tenu à partir d'extraits de film pour sensibiliser les jeunes à leur posture, leur vocabulaire, les règles d'occupation du domaine public et les mécanismes de groupes.

Le 20 décembre, direction la Seine musicale à Paris pour un groupe de jeunes qui ont assisté à la comédie musicale « La Haine ». Ils se sont sentis chanceux d'être accueillis par Vincent Cassel et l'ensemble des comédiens. Le spectacle a suscité une forte adhésion et les jeunes ont été touchés par les textes engagés et inspirants. Ils ont pu échanger avec les artistes sur leurs parcours (les différents corps de métiers du spectacle vivant). Ces derniers les ont incités à croire en eux, à être curieux et ambitieux et se donner les moyens de faire un métier qui leur plait.

DES CAMPÉSIENS AU TOURNOI DE FOOTBALL CITOYEN INTER-VILLES CONTRE LES RIXES

Les jeunes ayant participé au séjour municipal « Déconnexion », organisé en octobre dernier en partenariat avec la ville de Bonneuil-sur-Marne, ont joué et remporté la 1^{ère} place au tournoi de football citoyen inter-villes contre les rixes le 26 décembre ! Ce tournoi sportif et citoyen avait pour objectifs de prévenir les problématiques de rixes, sensibiliser les jeunes aux valeurs de respect et d'entraide, et offrir un temps de loisirs et de rencontre durant les congés scolaires.





1

DIVERSIFIER LES COMMERCES

La commune de Champs-sur-Marne œuvre pour diversifier et pérenniser son tissu commercial en instaurant le droit de préemption sur les commerces. Explications.



2

De nombreuses communes connaissent une problématique de diversité des commerces sur leur territoire. Champs-sur-Marne n'échappe pas à ce problème : des commerces alimentaires surreprésentés, surtout en restauration rapide, et d'autres, en nombre insuffisant. La ville travaille depuis plusieurs mois sur la mise en place d'un droit de préemption commercial dont disposent légalement les communes. Ce dispositif vise à protéger et diversifier l'offre commerciale en réponse aux mutations urbaines et économiques actuelles, notamment celles liées à l'arrivée du Grand Paris Express.



DIAGNOSTIC DU TISSU COMMERCIAL

Le territoire communal compte 156 cellules commerciales, dont 7 sont vacantes. Les secteurs dominants sont la restauration et les commerces alimentaires. Des disparités existent dans certains quartiers. Par exemple, le centre-ville, qui compte 3 agences immobilières, 2 superettes et pas de pharmacie, et le secteur gare/Cité Descartes, où la restauration rapide est trop présente. Les quartiers comme le Bois de Grâce et la Place Pablo Picasso nécessitent aussi une attention particulière pour maintenir leur diversité.

La spécificité du territoire à Champs est qu'il est composé de différents pôles commerciaux, avec une répartition éparse des emplacements. La ville sera marquée par l'arrivée des lignes du Grand Paris Express, la densification de certains quartiers,

et également des évolutions dans les comportements de consommation, notamment avec le commerce en ligne. Le but est de maintenir une offre commerciale diversifiée qui réponde aux besoins des habitants.

MISE EN PLACE DES PÉRIMÈTRES DE SAUVEGARDE

Dans ce contexte de mutation urbaine et économique, il est utile de se doter d'un outil permettant d'instaurer une veille pour l'implantation des commerces, notamment



3

dans le cadre de l'aménagement de la Zac « les Hauts de Nesles » et du secteur gare. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée à l'équilibre et à la complémentarité de l'offre commerciale du centre-ville

Les objectifs poursuivis sont :

- ⇒ Instaurer une veille sur l'évolution du tissu commercial
- ⇒ Renforcer l'implantation et le développement de nouveaux commerçants dans les zones des périmètres,
- ⇒ Maitriser le développement commercial, et la nature des commerces, notamment sur le pôle de la gare et le centre-ville,
- ⇒ De maintenir une offre commerciale diversifiée répondant aux besoins de la population.



4

DOSSIER

Le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat au sein duquel la collectivité pourra exercer son droit de préemption commercial se répartit ainsi :

- centre-ville (photo 1)
- la zone du Nesles et le rond-point des Pyramides (photo 2)
- quartier du lotissement (place Matteoti et place de l'ancien marché) (photo 3)
- secteur gare/Cité Descartes (photo 4)
- quartier Pablo Picasso (photo 5)
- quartier du Bois de Grâce (photo 6)

LA PRÉEMPTION COMMERCIALE, COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

La définition du droit de préemption est : « Le propriétaire d'un bien situé dans une zone définie par une collectivité doit, en priorité, proposer la vente du bien à cette collectivité ».



Ainsi, le cédant d'un commerce (qui cède un bail ou vend) doit transmettre en mairie sa déclaration de cession. La commune dispose ensuite de 2 mois pour se prononcer. La décision de préemption doit être motivée (sauvegarde des activités artisanales et commerciales, diversité...). Lorsque le bien est préempté, la commune doit dans un délai de 2 ans trouver un repreneur. Le délai est prolongé à trois ans en cas de mise en location-gérance du fonds de commerce ou du fonds artisanal.

En l'absence de repreneur au terme du délai, l'acquéreur pressenti avant la préemption bénéficie d'un droit de priorité d'acquisition.

Le processus d'instauration est déjà bien enclenché puisque la Chambre des Métiers et de l'Artisanat a donné en décembre 2025 sa validation au projet et au plan délimitant le périmètre de sauvegarde du commerce et de l'artisanat de proximité, ainsi que de la Chambre de Commerce et de l'Industrie en janvier 2026. À venir : le retour du conseil municipal du 9 février 2026.

LE CAS DE LA PHARMACIE DU CENTRE-VILLE



Le local de la pharmacie est vacant depuis fin avril 2024. Depuis cette date, Franck Garofani, qui représente la SCI Gadude propriétaire des murs et fond de la pharmacie, se démène pour faire en sorte que le local soit repris par un pharmacien. Alors qu'il aurait été facile d'accepter le premier acquéreur venu, M. Garofani témoigne : « Pour nous il est important de garder un commerce de proximité dans le centre-ville. La SCI a racheté le fond, le mobilier et même proposé un pas de porte gratuit. Nous avons mandaté les intermédiaires de vente d'officines, tous s'accordent à dire que le secteur est en crise. De plus la spécificité d'une pharmacie est qu'elle fonctionne grâce à une licence, or celle-ci est dorénavant déchue »... « Malgré ça, je compte veiller à ce que le prochain commerce propose un vrai service de proximité », conclut-il.

EN FÉVRIER ET MARS DANS VOTRE VILLE

- **25 février à 14h** au LCR 2 Parcs et 27 février à 15h à Picasso : atelier nature
- **Mars : Les droits des femmes**
 - Du 2 au 13 mars : exposition interactive « **Bien dans son genre** », soutenue par le Ministère chargé de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances, qui vise à sensibiliser les élèves de l'école élémentaire, ainsi que le grand public, aux enjeux de l'égalité entre les filles et les garçons. À l'Hôtel de Ville puis au Centre Social Georges Brassens du 14 au 20 mars puis à la MPT Victor Jara du 20 au 28 mars.
 - 7 mars à 20h30 : Mamma Mia - Spectacle associatif à la salle Jacques Brel
 - 8 mars à 15h : concert des Compagnons de cœur à la MPT Victor Jara
- **7 mars de 9h à 12h** : Forum de l'été à l'Hôtel de Ville
- **15 et 22 mars** : élections municipales
- **19 mars** : visite de la centrale géothermique au 4 ter rue Alfred Nobel à Champs. À la découverte des coulisses de la centrale, du puisage de l'eau géothermale jusqu'à sa transformation en chaleur. Réservation sur tourisme-pvm.fr
- **31 mars de 9h30 à 11h30** : conférence pour les plus de 62 ans sur les maladies cardiovasculaires avec un focus sur l'AVC. Salle Jean Effel. Inscription auprès du service municipal solidarité 01 64 73 48 30 entre le 16 et le 28/2.

LA CULTURE

- **Jusqu'au 19 juin** : ateliers de Breakdance. Avec la compagnie Be Art, la ville vous propose un cycle de 10 ateliers de Breakdance avec Florent Bery, chorégraphe et danseur. Il reste des places, rejoignez l'expérience ! MPT Victor Jara, 2 avenue des Pyramides. De 18h à 20h. À partir de 6 ans
- **Samedi 7 février à 16h30** : Musée en famille « Histoire contée de souvenirs en famille » Session 2 - MICRO-FOLIE
- **Mardi 10 à 20h30** : Jazz&Blues : le baiser salé s'invite à Brel - Les rendez-vous de Brel
- **Vendredi 13 à 19h** : Temps fort « Photo et mémoire » - MICRO-FOLIE
- **Samedi 14 à 16 h** : spectacle « De quoi l'homme vit-il ? Bertold Brecht et son œuvre poétique » en collaboration avec la médiathèque. Ados/Adultes
- **Mercredi 18 à 15h** : Malévolo et l'oiseau qui fait venir le jour - Place aux Mômes
- **Vendredi 20 à 19h** : « Les souvenirs d'enfance » Session 2 - MICRO-FOLIE
- **Du 23 au 28 février** : Éducation artistique et culturelle « La photo selon Lee Miller » MICRO-FOLIE
- **Du 23 au 25 février de 15h à 18h** : stage ateliers pop-up à l'AMAP, pour les plus de 12 ans.
- **Samedi 14 mars à 20h** : La vie parisienne - Théâtre
- **Mardi 17 à 20h30** : Printemps du jazz - Les rendez-vous de Brel

- **Mercredi 25 à 15h** : Les audacieuses - Place aux Mômes
 - **Vendredi 27 à 19h** : Reg'Arts partagés « Prune Noury » Session 1 - MICRO-FOLIE
 - **Samedi 28 mars à 20h30** : Filles, mères, rebelles... suffragettes ! - Théâtre
- Réservations et renseignements : 01 64 73 49 00 ou 01 74 92 10 89.**

À LA MÉDIATHÈQUE

- **Vendredi 13 février à 18 h** : Café signes. Pratique de la LSF (Langues des signes française) dans un cadre convivial, mêlant malentendants et entendants. Ados/Adultes
 - **Samedi 21 à 10h30** : spectacle « Tempi Temtoa » de 6 mois à 5 ans
 - **Samedi 21 à 14h30** : Art'eliers « Art et géométrie » à partir de 8 ans
 - **Samedi 25 à 14 h 30** : jeux vidéo à partir de 8 ans
- Médiathèque du Ru de Nesles au 01 60 37 78 81.**

DU 23 FÉVRIER AU 6 MARS :

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

- « **Faites du sport** » propose aux enfants (du CP au CM2) des sports collectifs, du roller, des jeux de raquette, de l'escalade etc. Les activités se tiennent en journée aux gymnases Descartes et Pyramides et les inscriptions se font en mairie à compter du **9 février**. Deux soirées spéciales auront lieu : **vendredi 27 février de 17h30 à 20h** pour **Ce soir c'est sport** et **vendredi 6 mars de 18h30 à 23h** pour le Roller dancing.
- **Pour les 11/17 ans, les 3 relais jeunesse** proposent aussi pendant les congés des ateliers et sorties : pâtisserie, musique, ou KoJump et musée du Louvre, chacun son choix !

Tous les programmes sont sur le site de la ville.

Informations : 01 74 92 10 89 et inscription dans les relais



UNE VILLE SOLIDAIRE EN ACTION

De la lutte contre la précarité aux aides juridiques, la collectivité est pleinement engagée dans une démarche de solidarité qui place l'humain au cœur de ses priorités.

L'ECOLIEU : UN ESPACE D'ÉCHANGE(S) ET DE RÉEMPLOI



Parmi les actions municipales, l'Ecolieu œuvre pour le partage, la réduction du gaspillage, le renforcement des liens sociaux et la lutte contre l'isolement. Au cœur de cet espace, installé dans le quartier Picasso, se trouve le magasin gratuit, qui permet à chacun de donner et recevoir des vêtements, des jouets, de la vaisselle et du matériel de puériculture, sans aucune contrepartie financière. Cette approche participe activement à la lutte contre le gaspillage en donnant une nouvelle vie aux objets, tout en soutenant la solidarité. En 2025, la structure a attiré près

de 500 visiteurs apportant/échangeant près de 3 000 objets.

Les activités organisées à l'Ecolieu, comme les ateliers zéro-déchets permettent d'apprendre à réutiliser et recycler des matériaux, et à adopter une consommation plus économique et responsable. Autre exemple : les paniers AMAP populaires, proposés à tarif modulé en fonction des revenus, visent à rendre l'alimentation bio accessible à tous.

Une collaboration ville, habitants et étudiants

La Chaire Économie Sociale et Solidaire (ESS) de l'Université Gustave Eiffel joue un rôle central dans l'animation et le développement de ces projets. Les étudiants de la Licence professionnelle Gestion des Organisations de l'Économie Sociale et Solidaire, sont impliqués de manière active dans la gestion de l'Ecolieu, aux côtés des animateurs du service citoyenneté et des partenaires locaux.

En 2026, un réaménagement du site du magasin gratuit est en cours. Ce projet est mené en partenariat avec le Pôle Territorial de Coopération Économique, le Fablab Descartes et la Chaire ESS. Un chantier participatif est prévu du 21 au 25 février avec les habitants pour optimiser les espaces de rangement et d'ateliers du lieu.

Eco-lieu, 4 allée Georges Braque. Le magasin gratuit est ouvert tous les mardis de 9h à 17h et les mercredis de 13h30 à 17h.

**Contact : service municipal Citoyenneté :
06 14 76 55 96 ou 01 64 73 48 53.**

UN LARGE DISPOSITIF D'AIDES

La collectivité met à disposition des habitants plusieurs actions sociales et permanences juridiques spécialisées.

Couverture santé à coût maîtrisé

L'accès aux droits et à la santé pour tous est une des priorités de la municipalité, qui propose aux Campésiens « **Ma commune ma santé** », des contrats santé mutualistes à prix négociés avec Actiom. Que vous soyez demandeur d'emploi, retraité, travailleur non salarié (commerçants ou professions libérales), salarié intérimaire ou en CDD, la seule condition est de ne pas avoir de mutuelle entreprise obligatoire.

Permanences juridiques

Des permanences juridiques mensuelles et gratuites sont organisées en mairie, sur rendez-vous préalable au 01 64 73 48 30.

Le 3^e vendredi du mois, l'Agence départementale d'information sur le logement (Adil 77) assure des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur les questions relatives à l'habitat.

Chaque 2^e et 4^e mercredi du mois, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) vous renseigne sur le droit des personnes, de la famille, du travail.

Aide pour l'instruction des dossiers de surendettement

Des permanences sociales mensuelles et gratuites sont organisées chaque 2^e jeudi du mois avec l'association Rebond 77, spécialisée dans l'instruction des dossiers de surendettement.

Lutte contre les violences faites aux femmes.

La mairie est référent CDOP (comité départemental opérationnel de prévention des violences faites aux femmes). Cette instance vise à optimiser les dispositifs existants tout en déployant de nouvelles actions concrètes de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Portage de repas

Dans le cadre de son action solidaire, le centre communal d'action sociale propose, au titre de l'accompagnement au maintien à domicile des personnes âgées, le portage de repas à domicile, du lundi au dimanche.

**Pour tous ces dispositifs, un seul contact en mairie :
01 64 73 48 30**

VILLE CITOYENNE ET SOLIDAIRE

« **Etre maire est le plus beau des mandats d'élu** » et, dans le contexte actuel de rejet des institutions, « **le maire reste l'élu le plus apprécié des citoyens** » ... **Etre maire**, c'est une présence de tous les instants, une charge mentale permanente, un quotidien grignoté par des soucis aux causes multiples. Mais aussi, et surtout, une vie faite de bouffées de satisfaction et même de grands moments de fierté. C'est tout cela le **beau mandat de maire**, qu'il soit maire des champs ou maire des villes. Il n'existe pas de « grands » ou de « petits » maires ! C'est l'expérience de l'histoire, des combats menés avec la population de chaque commune qui en fait la véritable force et sa nature.

Ce mandat, c'est sans doute **ce qu'il nous reste de plus beau dans notre République** où les champs de débris l'emportent si souvent sur les champs de semences. Mais pour que les semences prennent, encore faut-il bien sélectionner, et doser les instants et avoir conscience que l'investissement personnel et le dévouement ne seront jamais suffisants. Il semble indispensable de faire le lien en permanence avec les politiques nationales et les conséquences qu'elles ont sur la mise en œuvre des politiques locales.

Comme on le dit, « **faisons de la politique** ». Tranquillement, sans en rajouter. C'est le travail d'équipe qui conditionne le bon déroulement du mandat. Faire équipe, faire du commun, c'est aussi impliquer la population sous des formes les plus diverses. Il faut être attentif à ne pas se laisser avaler par une intercommunalité boulimique de pouvoir, c'est la bonne connaissance des rapports des forces qui donne corps au respect des autres communes.

CHAMPS À VENIR

Bien vieillir

Un soir, nous avons rencontré Marie. Elle était seule, désemparée, apeurée face à la perspective d'une opération prochaine. La main dans le plâtre, elle ne voit personne à part son amie, la « femme de ménage » qui passe et qui l'aide. Sur son plâtre, elle a écrit elle-même des petits mots. On en a rajouté un. La solitude et l'isolement sont le lot de nombreuses personnes âgées. Et même quand elles sont un peu plus entourées, certaines tâches administratives ou quotidiennes (faire les courses, etc.) deviennent insurmontables ; tout devient lointain. Tout est passé au numérique.

Parfois il y a des aidants qui peuvent s'épuiser. On peut mettre en place des aides à domicile ou, parce qu'il n'y a plus d'autres recours, placer les personnes âgées en établissements spécialisés et médicalisés... Mais après le scandale ORPEA et les expériences qu'on ne cesse de connaître les uns et les autres, la méfiance est là.

Les lois passent, mais rien d'autre que les systèmes de solidarité locaux et des politiques publiques locales renouvelées peuvent pallier ce problème saillant.

Les parcours du vieillissement sont multiples, mais souvent arrivent, la maladie, la chute, la perte d'autonomie...

Une mission d'information départementale a été mise en place par le conseil départemental pour travailler sur la bientraitance dans les institutions et une amélioration des prises en charge des parcours du vieillissement.

Notre société vieillit. Pour la 1^{ère} fois depuis 1945, le nombre de décès en France a dépassé le nombre de naissances. Nous devons adapter notre société à cette évolution. Nous devons prendre soin des seniors et repenser une société qui permette que les solidarités financières et humaines se retissent entre les générations.

Julie Gobert, Sébastien Maumont, Thierry Babec

UNE NOUVELLE DYNAMIQUE POUR CHAMPS

Un engagement citoyen pour une ville solidaire et responsable

En 2020, notre liste 100 % citoyenne, arrivée deuxième, s'est engagée avec l'ambition de faire de Champs une « **ville d'avant-garde écologique, solidaire et citoyenne** ». Depuis, le monde a profondément changé : les crises successives ont révélé les fragilités de nos modèles. Dans ce contexte, il nous paraît primordial de réaffirmer nos **valeurs de solidarité** pour protéger notre contrat social et de maintenir une **gestion sérieuse des finances** pour préserver nos services publics locaux.

Au fil du mandat, nous nous sommes reconnus dans la capacité de la Municipalité à faire face aux crises — sanitaires, sociales ou énergétiques — malgré la baisse des dotations de l'État. Les choix opérés ont permis de **protéger les plus fragiles**, notamment via le soutien au collectif des locataires, tout en agissant pour **l'environnement et la vie associative**. Ces actions ont été menées avec une gestion budgétaire sérieuse : un endettement inférieur aux communes voisines ou comparables, **sans augmentation** de la part **communale des impôts**.

Fidèle à une démarche **d'opposition constructive**, notre groupe a privilégié le travail de fond et le dialogue. Cette méthode a trouvé un écho auprès de l'exécutif, démontrant qu'une gouvernance locale peut être ouverte et efficace. Cette collaboration a fait émerger une **convergence politique naturelle autour de valeurs** que nous partageons : **l'humanisme, les principes républicains, la citoyenneté active et la solidarité**.

Ghassan NADER et Mathieu LOUIS

CHAMPS TOUS ENSEMBLE

Mémoire et respect : deux visions qui s'expriment à Champs-sur-Marne

Se souvenir n'est jamais un acte neutre. À Champs-sur-Marne, la question de la mémoire révèle deux approches qui coexistent mais ne se ressemblent pas. La majorité actuelle voit dans les monuments aux morts des symboles lourds, associés à l'idée de guerre ou de violence. Elle préfère une présence plus discrète, comme si évoquer ces traces du passé risquait d'assombrir l'espace public.

Notre vision est différente. Pour nous, un monument aux morts n'a rien d'une glorification des combats. C'est un repère de mémoire, un rappel silencieux du prix de la paix et de la fragilité de nos libertés. Ces monuments existent partout en France non pour exalter les conflits, mais pour rappeler ce qu'ils ont coûté, pour témoigner de vies interrompues et de sacrifices individuels.

À Champs-sur-Marne, il existe d'ailleurs un monument situé au centre du cimetière. Il est ancien, abîmé, difficilement lisible, dans un espace qui ne permet pas de se recueillir aisément ou de transmettre cette mémoire aux générations futures. Cette situation illustre bien le contraste entre deux sensibilités : l'une qui accepte que ces traces s'effacent avec le temps, et l'autre qui considère que la mémoire doit rester visible, accessible et digne.

Pour nous, se souvenir n'est pas un regard tourné vers la guerre, mais un regard tourné vers la paix. Une société qui assume son histoire est une société qui comprend ce qu'il a fallu traverser pour construire la France d'aujourd'hui. C'est là que se situe la différence essentielle : certains voient dans ces symboles un poids, nous y voyons un socle. Une manière de dire que notre histoire a un sens, et que la transmettre est une responsabilité collective.

Michel COLAS et toute son équipe.



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h45
- Permanences le samedi matin de 9h à 12h pour les services municipaux : affaires générales, éducation, régie consultables sur le site de la ville www.ville-champssurmarne.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Prendre rendez-vous en envoyant un mail à : courrier@ville-champssurmarne.fr

CONSEIL MUNICIPAL

**Lundi 9 février 2026
19h**
Hôtel de ville.

Ordre du jour complet par affichage et site internet de la ville www.ville-champssurmarne.fr

NUMÉROS UTILES

LA MAIRIE - BP1 - Champs-sur-Marne
77427 Marne La Vallée Cedex 2
Tél. 01 64 73 48 48
Mél : courrier@ville-champssurmarne.fr
www.ville-champssurmarne.fr

POLICE

- **Bureau de Champs-sur-Marne**
Rue Flandres-Dunkerque - Tél. 01 70 29 31 47
- **Hôtel de Police de Torcy**
10, rue Gérard Philipe, 77200 Torcy - Tél. 01 71 44 40 00

ENEDIS Urgence 0 972 675 077

GRDF Urgence 0 800 473 333

SERVICE DES EAUX - VEOLIA

ZI de Noisiel - Boite Postale 49
9, rue de la Mare Blanche - 77425 Marne la Vallée cedex 2
Tél. 01 60 37 26 10

SIETREM (SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'ENLÈVEMENT ET DE TRAITEMENT DES RÉSIDUS MÉNAGERS)
Tél. 01 60 07 09 19 - info@sietrem.fr - www.sietrem.fr

URGENCES

- SAMU : 15
- POLICE SECOURS : 17 ou 112 ou sms au 114 en cas de difficulté à parler ou entendre
- POMPIERS : 18 ou 112 ou sms au 114 en cas de difficulté à parler ou entendre
- SOS MÉDECINS 77 NORD : 0 825 33 36 15
- Hôpital de Jossigny : 01 64 77 64 77
- Centre Anti-Poison : 01 40 05 48 48
- Urgence dentaire : 01 42 17 84 16

COMMISSARIAT DE CHAMPS-SUR-MARNE : UN SERVICE DE PROXIMITÉ POUR LES CAMPÉSIENS

Le commissariat de secteur de Champs-sur-Marne accueille les habitants pour leurs démarches du quotidien : dépôts de plainte, main courante, auditions, ou tout simplement pour maintenir un lien de proximité avec la Police nationale. Ce service, mis en œuvre par des fonctionnaires de police nationale, est un point d'appui essentiel pour les Campésiens dans leurs démarches de sécurité du quotidien.

34 boulevard de Nesles, Champs-sur-Marne, 01 70 29 31 47

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 - Sans rendez-vous

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les 15 et 22 mars auront lieu les élections municipales, pour élire le maire et son conseil municipal, dans un des 12 bureaux de vote de la ville. Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans. Vous allez être absent le jour du vote ? Vous pouvez charger un électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote. Pour cela, vous devez faire une procuration de vote. Faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Toutes les informations sur service-public.gouv.fr

SOLIDAIRES EN CAS DE GRAND FROID

Si vous connaissez une personne qui souffre d'isolement et est vulnérable pendant cette période hivernale, ou si vous êtes vous-même dans ce cas, contactez le service municipal Solidarité au 01 64 73 48 30. Le CCAS dispose d'un registre d'inscription dans le cadre du plan grand froid, pour une plus grande vigilance et un soutien accru des agents municipaux. Parce que personne ne doit rester isolé.

LA VILLE DE CHAMPS-SUR-MARNE SUR LES RÉSEAUX

Pensez à consulter ou vous inscrire aux comptes Instagram et Facebook de la Ville : [champssurmarne77420](https://www.instagram.com/champssurmarne77420) et [ville.champs](https://www.facebook.com/ville.champs) Pour tout connaître sur les dernières actualités et événements de la commune. Ne manquez rien des projets en cours, des festivités à venir, et des initiatives citoyennes. Les « retours en images » vous permettent également de revivre les moments forts d'une manifestation, d'une fête de quartier ou d'école. Rejoignez-nous pour des mises à jour quotidiennes et des photos exclusives de la vie locale. Suivez-nous et faites partie de notre communauté connectée ! #champssurmarne Et aussi : le site Internet

Cliquez sur ville-champssurmarne.fr pour les infos, liste des élus, écoles, structures municipales ou associations, actions de solidarité, plan local d'urbanisme, dates de collectes des déchets, animations pour les seniors, etc. Les actes administratifs y sont également accessibles : arrêtés et décisions du maire, délibérations du Conseil municipal, documents budgétaires... Et de nombreux documents en ligne : demandes de subvention, logement, éducation, enfance, petite enfance, vie associative.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Depuis le 15 janvier et jusqu'au samedi 21 février, se tient le recensement de la population à Champs-sur-Marne. C'est une enquête obligatoire. Chaque année, un échantillon différent de la population est recensé. Si vous en faites partie, vous avez été prévenu par une lettre déposée dans votre boîte aux lettres. Un agent recenseur se présentera muni de sa carte d'accréditation officielle.

L'HEURE DES HISTOIRES À LA MÉDIATHÈQUE

Les bibliothécaires de la médiathèque du Ru de Nesles à Champs invitent les enfants de 0 à 7 ans (et leurs parents) à venir écouter une ribambelle d'histoires, de chansons, de comptines et de jeux de doigts... N'hésitez pas à participer, l'éveil à la lecture et à l'imagination commence dès le plus jeune âge !

Médiathèque du Ru de Nesles, 15 avenue des Pyramides

Entrée libre, sans inscription, tous les samedis à 10h30

LES NAISSANCES

Octobre 2025

Le 15 : Lmalorie FERGA.

Le 17 : Maylann MENUET QUILLIN.

Le 21 : Ayana GHILANE.

Novembre 2025

Le 5 : Leeroy AJAVON.

Le 6 : Oumar DIARISSO.

Le 18 : Tiara DIOUF.

Le 20 : Logan RUOLS.

Le 30 : Aylan NOBRE LATERAL.



Décembre 2025

Le 3 : Abass DIABY.

Le 5 : Ananda KAING.

Le 10 : Ayden BRUNEHOUT BORDES.

Le 17 : Mira BEN HASSINE.

Le 31 : Anayah CERIANI CELANIE.

LES MARIAGES

Décembre 2025

Le 6 : Valérie CHOPLIN BÉCRET et Éric FRADAL.

Le 12 : Najoua BOUFADENE et Ouael BEN SLIMANE.

Le 13 : Liza IHADDADENE et Massine IDJERI.

Nadia AMEUR et El Khier HACHEMAOUI.

Le 19 : Amina BOULEHRI et Omar BENMERAD.



Les informations recueillies par l'état civil sont nominatives et relèvent de la vie privée. Leur divulgation peut porter atteinte aux droits des personnes. Aussi, seules les naissances, mariages et décès pour lesquels un accord exprès préalable auprès des services de l'état civil aura été donné peuvent être inscrites dans ces colonnes. Dans le cas des naissances, Champs-sur-Marne ne bénéficiant pas de maternité sur son territoire, cet accord peut aussi avoir été recueilli directement par les services d'état civil des villes concernées. Le magazine de Champs-sur-Marne ne peut alors procéder à la publication qu'après transmission officielle des demandes, et décline toute responsabilité en cas de retard.



FORUM DE L'ÉTÉ

ici ou ailleurs, des activités pour tous, tout l'été



DE 9H
À 12H

SAMEDI 7 MARS 2026

Hall de l'hôtel de ville